

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

### 1 Identification

- a) **Identificateur de produit:** Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505  
**Numéro de stock:** 32024
- b) **Autres moyens d'identification:**  
**Synonymes:** Aucun connu  
**Formule moléculaire:** CH<sub>3</sub>OH
- c) **Usage recommandé et restrictions d'utilisation:**  
**Utilisations recommandées:** A usage en laboratoire uniquement  
**Utilisations déconseillées:** Des utilisations autres que l'usage recommandé.
- d) **Identificateur du fournisseur initial:** Restek Corporation  
110 Benner Circle  
Bellefonte, Pa. 16823  
**Numéro d'appel:** 814-353-1300  
**Adresse e-mail:** www.restek.com
- e) **Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence et toute restriction d'utilisation de ce numéro, s'il y a lieu:** 800-424-9300 (CHEMTREC) 703-527-3887 (Or Etats-Unis)

### 2 Identification des dangers

- a) **Classification du produit dangereux, à savoir le nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger appropriée décrite aux sous-parties 2 à 19 de la partie 7 ou 1 à 11 de la partie 8 ou un nom essentiellement équivalent ou, en ce qui concerne les sous-parties 20 de la partie 7 et 12 de la partie 8, le nom de la catégorie de la classe de danger ou la description du danger identifié:**  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition unique, catégorie de danger 1  
Liquides inflammables, catégorie de danger 2  
Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie de danger 3  
Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie de danger 3
- b) **Les éléments d'information visés aux alinéas 3(1)d) à f) du présent règlement et les éléments d'information, à savoir les symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence, spécifiés à la section 3 de l'annexe 3 du SGH, pour chacune des catégories ou sous-catégories du présent règlement. Si l'élément d'information visé est un symbole, le nom du symbole ou le symbole peuvent indifféremment être employés:**

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

Les pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
Mention de danger:

Danger  
Liquide et vapeurs très inflammables.  
Toxique par ingestion ou par contact cutané.  
Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseil de prudence:  
Prévention:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser [ventilation / équipement de matériel électrique / éclairage]. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures pour éviter les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réponse:

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise.  
Traitement spécifique (voir les sections 4 à 8 de la présente FDS et toute information supplémentaire sur cette étiquette).  
Rincer la bouche.  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
En cas d'incendie: Utiliser un extincteur approprié (voir section 5) pour l'extinction.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stockage:



# Fiche de Données de Sécurité

Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
Garder sous clef.  
Éliminer le contenu / récipient conformément à la section 13 de la FDS.

### Élimination:

### c) Autres dangers connus du fournisseur concernant le produit dangereux:

Dangers physiques non classifiés ailleurs      Aucun connu

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs      Aucun connu

### 3 Composition/information sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun et les synonymes	Numéro d'enregistrement CAS et tout identificateur unique	Concentration
methanol	Aucun connu	67-56-1	99,68

### 4 Premiers soins

#### a) Description des premiers soins nécessaires, sous-divisés selon les différentes voies d'exposition (par inhalation, orale, cutanée, oculaire):

**Inhalation:** Emmener à l'air libre. En cas de difficulté respiratoire, faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Si la victime a cessé de respirer, effectuer la respiration artificielle et faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Consulter un médecin immédiatement.

**Contact oculaire:** Rincer les yeux à grande eau pendant 20 minutes au moins en soulevant fréquemment les paupières. Pencher la tête pour empêcher que le produit ne s'approche de l'oeil non contaminé. Consulter un médecin immédiatement et surveiller l'oeil chaque jour selon les conseils du médecin.

**Contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

**Ingestion:** Ne pas provoquer le vomissement et consulter un médecin immédiatement. Boire deux verres d'eau ou de lait pour diluer. Porter cette fiche technique santé-sécurité à l'attention du personnel médical.  
Coma et mort

#### b) Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

retardés:

**c) Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire:**

Traitement spécifique (voir les sections 4 à 8 de la présente FDS et toute information supplémentaire sur cette étiquette). Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

### 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

**a) Agents extincteurs appropriés et inappropriés:**

**Moyens d'extinction appropriés:**

Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec pour combattre un incendie. L'eau peut être inefficace mais des vaporisateurs d'eau peuvent être utilisés pour éteindre un incendie s'ils sont dirigés à la base des flammes. On peut aussi utiliser l'eau pour absorber la chaleur et empêcher les matériaux exposés au feu de se trouver endommagés.

**Agents d'extension ne devant pas être utilisés:**

Aucun connu

**b) Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux:**

Les vapeurs peuvent s'enflammer au contact d'étincelles, de flammes ou autres sources d'ignition si le produit se trouve au-delà de son point éclair, provoquant un incendie (de classe B). Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'ignition et créer un retour de flammes.

**Produits de combustion dangereux:**

Gaz carbonique, Oxyde de carbone

**c) Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:**

Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, notamment un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Lutter contre l'incendie à une distance raisonnable et d'un emplacement protégé étant donné la présence potentielle de vapeurs dangereuses et de produits de décomposition. Les composants inflammables de ce produit peuvent être plus légers que l'eau et brûler en flottant à la surface.

### 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**a) Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:**

L'exposition au produit déversé peut avoir un effet très irritant ou toxique. Suivre les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle décrites à la Section 8 de cette fiche technique de sécurité. Des précautions supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction des circonstances particulières du déversement, notamment le produit répandu, la quantité, le lieu du déversement et l'expérience du personnel chargé d'intervenir. Ne jamais dépasser les limites d'exposition

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

### b) Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

pour le personnel.  
Empêcher qu'un déversement ne s'étende pour diminuer le danger qu'il représente pour la santé des êtres humains et pour l'environnement si cela est possible sans danger. Porter au minimum un équipement de protection individuelle complet et approprié suivant les recommandations de la Section 8. Creuser un fossé et absorber le produit avec un absorbant comme les granulés d'argile. Récupérer et entreposer dans un conteneur fermé hermétiquement en attendant l'évaluation de l'étude appropriée de ce déchet.

## 7 Manutention et stockage

### a) Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:

Produit toxique ou très irritant. Eviter tout contact et éviter de respirer le produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Utiliser des outils et un équipement qui ne provoquent pas d'étincelles.

### b) Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:

#### Conditions d'un stockage sûr:

Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières et des conditions incompatibles. Conserver le(s) conteneur(s) fermé(s). Eloigner des sources d'ignition.

#### Matières à éviter / Incompatibilité chimique:

Agents oxydant forts

## 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### a) Paramètres de contrôle, notamment les valeurs biologiques limites ou les valeurs limites d'exposition professionnelle, ainsi que l'origine de ces valeurs:

#### Canada - Alberta - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA; 262 mg/m <sup>3</sup> TWA	250 ppm STEL; 328 mg/m <sup>3</sup> STEL	Aucune donnée disponible

#### Canada – British Columbia– Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA	250 ppm STEL	Aucune donnée

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
 Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
 Remplace: 01-03-2018  
 2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

			disponible
--	--	--	------------

### Canada - Manitoba - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA	250 ppm STEL	Aucune donnée disponible

### Canada - Nouveau-Brunswick - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA; 262 mg/m3 TWA	250 ppm STEL; 328 mg/m3 STEL	Aucune donnée disponible

### Canada - Terre-Neuve-et-Labrador - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA	250 ppm STEL	Aucune donnée disponible

### Canada - Territoires du Nord-Ouest - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA	250 ppm STEL	Aucune donnée disponible

### Canada - Nouvelle-Écosse - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA	250 ppm STEL	Aucune donnée disponible

### Canada - Nunavut - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA	250 ppm STEL	Aucune donnée disponible

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
 Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
 Remplace: 01-03-2018  
 2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

### Canada - Ontario - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA	250 ppm STEL	Aucune donnée disponible

### Canada - Île-du-Prince-Édouard - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA	250 ppm STEL	Aucune donnée disponible

### Canada - Québec - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAEVs	Limites d'exposition professionnelle - STEVs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWAEV; 262 mg/m <sup>3</sup> TWAEV	250 ppm STEV; 328 mg/m <sup>3</sup> STEV	Aucune donnée disponible

### Canada - Saskatchewan - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA	250 ppm STEL	Aucune donnée disponible

### Canada - Yukon - limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
methanol	200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA	250 ppm STEL; 310 mg/m <sup>3</sup> STEL	Aucune donnée disponible

Nom chimique	OSHA PEL	ACGIH TLV-TWA	ACGIH STEL	IDLH
methanol	200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA	200 ppm TWA	250 ppm STEL	6000 ppm IDLH

**b) Contrôles d'ingénierie appropriés:** Une ventilation par aspiration locale est recommandée lors de la génération de niveaux excessifs de vapeurs lors de la manipulation ou du traitement thermique.

**c) Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:**



# Fiche de Données de Sécurité

Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

<b>Protection respiratoire:</b>	En cas de dépassement de la limite d'exposition ou si une personne souffre de symptômes dus à la surexposition par inhalation selon les explications données à la Section 3, fournir un appareil de protection respiratoire. Un système d'extraction est normalement nécessaire pour éviter la surexposition à ce produit lorsqu'on le manipule. Utiliser un appareil de protection respiratoire si le système de ventilation général de la pièce ne fonctionne pas ou est insuffisant pour éliminer les symptômes.
<b>Type (s) de l'appareil respiratoire:</b>	Aucun exigé lorsqu'il y a une ventilation adéquate. Si les concentrations dans l'air dépassent les limites d'exposition acceptables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par NIOSH/MSHA.
<b>Appareil de protection des yeux/du visage:</b>	Porter des lunettes de sécurité de laboratoire chimique avec protections latérales lorsqu'on manipule ce produit. Ne pas porter de lentilles de contact.
<b>Protection de la peau:</b>	Porter des gants de protection. Vérifier qu'ils ne fument pas et les remplacer régulièrement. L'équipement de protection doit être nettoyé régulièrement. Se laver les mains et autres parties du corps exposées, à l'eau et avec un savon doux avant de manger et de boire ou avant de quitter le travail.
<b>Protection des mains:</b>	Aucune information disponible
<b>Autre protection mesures:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Conditions générales d'hygiène:</b>	Utiliser des outils et un équipement qui ne provoquent pas d'étincelles.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

<b>a) Apparence, telle que l'état physique et la couleur:</b>	
L'état physique:	Aucune donnée disponible
Couleur:	Aucune donnée disponible
<b>b) Odeur:</b>	Légère
<b>c) Seuil olfactif:</b>	Aucune donnée disponible
<b>d) pH:</b>	Sans objet
<b>e) Point de fusion et point de congélation:</b>	
Point de fusion (°C):	Aucune donnée disponible
Point de congélation (°C):	Aucune donnée disponible
<b>f) Point initial d'ébullition et domaine (°C):</b>	65
<b>g) Point d'éclair (°C):</b>	11



# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

h) Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
i) Inflammabilité (solides et gaz):	Aucune donnée disponible
j) Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	
Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité:	36
Limites inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité:	6
k) Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
l) Densité de vapeur:	1,1
m) Densité relative:	0.791 - 0.792 g/cm <sup>3</sup> at 20 °C
n) Solubilité:	Modérée; 50-99%
o) Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
p) Température d'auto-inflammation (°C):	464
q) Température de décomposition (°C):	Aucune donnée disponible
r) Viscosité:	Aucune donnée disponible

### 10 Stabilité et réactivité

a) Réactivité:	Ne devrait pas être réactif
b) Stabilité chimique:	Stable dans des conditions normales.
c) Risque de réactions dangereuses:	Aucun prévu dans les conditions de stockage standard
d) Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations:	Aucune donnée disponible
e) Matériaux incompatibles:	Agents oxydant forts
f) Produits de décomposition dangereux:	Gaz carbonique Oxyde de carbone

### 11 Données toxicologiques

Description complète mais concise des divers effets toxiques sur la santé et données permettant d'identifier ces effets:

a) les renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire):	Inhalation, Contact cutané, Contact oculaire, Ingestion
b) les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques:	Coma et mort

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

### c) Les effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:

#### Les effets immédiats causés par une exposition à court:

**Inhalation Toxicité:** Nocif! Peut causer des lésions systémiques (se reporter à organes cibles). Le méthanol peut causer une dépression du système nerveux central et la surexposition peuvent causer des lésions du nerf optique ce qui provoque un affaiblissement de la vision ou la cécité.

**Contact avec la peau:** Peut causer une irritation cutanée modérée, une disparition de la graisse de la peau et une dermatite. Lésions permanentes peu probables.

**Contact oculaire:** Peut causer une irritation, un déchirement ou des rougeurs modérées, mais ne risque pas de provoquer des lésions oculaires permanentes.

**Ingestion Toxicité:** Toxique en cas d'ingestion. Peut causer une insuffisance au niveau de l'organe touché et / ou la mort.

#### Les effets différés et les effets chroniques causés par une exposition à long terme:

**Cancérogénicité:** Contient un cancérogène connu pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction:** Aucune donnée disponible

**Mutagénicité:** Aucune donnée disponible

**Inhalation:** L'exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation respiratoire modérée, vertige, faiblesse, fatigue, nausée et mal de tête.  
Nocif! Cause des lésions systémiques à la suite d'une exposition prolongée ou répétée. (Se reporter à Organes-cibles)"

**Contact avec la peau:** Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation cutanée modérée, la disparition des graisses de la peau et une dermatite. Ne devrait pas laisser de séquelles.

**Ingestion:** Toxique en cas d'ingestion. Peut causer une insuffisance au niveau de l'organe touché et / ou la mort.

**STOT-exposition unique:** La classification a été fondée sur des données toxicologiques des composants dans la section 3.

**STOT-exposition répétée:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

**Risque d'aspiration:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

### d) Les valeurs numériques de toxicité, telles que les ETA

Nom chimique	DL50/CL50	DL50 Cutané	CL50 Inhalation
methanol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	INHALATION LC50-8H Rat 22500 ppm

La classification a été fondée sur des données toxicologiques des composants dans la section 3.

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

### 12 Données écologiques

a) **Écotoxicité (aquatique et terrestre, lorsque ces données sont disponibles):** Danger écologique modéré. Ce produit peut être dangereux pour la faune et la flore.

#### Écologiques Toxicité Données:

Nom chimique	Numéro d'enregistrement CAS et tout identificateur unique	Toxicité pour Crustacés CE50	Toxicité pour les algues CEr50	Toxicité pour le poisson CL50
Aucune donnée disponible				

b) **Persistence et dégradation:** Biodégradation lente.  
c) **Potentiel de bioaccumulation:** Aucune donnée disponible  
d) **Mobilité dans le sol:** Aucune donnée disponible  
e) **Autres effets nocifs:** Aucun connu

### 13 Données sur l'élimination

**Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés:** Le produit utilisé ou mis au rebut est un déchet dangereux.

### 14 Informations relatives au transport

**Le transport international des marchandises dangereuses par route (TDG), le rail ou les voies navigables:**

a) **Numéro ONU:** UN1230  
b) **Désignation officielle de transport de l'ONU prévue par le Règlement type des Nations Unies:** Methanol  
c) **Classe de danger relative au transport prévue par le Règlement type des Nations Unies:** 3(6.1)  
d) **Groupe d'emballage prévu par le Règlement type des Nations Unies:** II

**Transport international des marchandises dangereuses par voie aérienne (IATA):**

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

- a) Numéro ONU: UN1230  
b) Désignation officielle de transport de l'ONU prévue par le Règlement type des Nations Unies: Methanol  
c) Classe de danger relative au transport prévue par le Règlement type des Nations Unies: 3(6.1)  
d) Groupe d'emballage prévu par le Règlement type des Nations Unies: II  
e) Dangers environnementaux, aux termes du Code maritime international des marchandises dangereuses et du Règlement type des Nations Unies: Non  
f) Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, telle que modifiée par le protocole de 1978 (Convention MARPOL 73/78), et du Recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)): Aucune donnée disponible  
g) Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise: Aucune donnée disponible

### 15 Informations sur la réglementation

Réglementation, canadienne ou étrangère, relative à la sécurité, à la santé et à l'environn:

Canada - Liste intérieure des substances (LIS):

Nom chimique	Numéro CAS	Canada - Liste intérieure des substances (LIS)
methanol	67-56-1	Oui

Canada - Substances non domestiques (ACPE):

Nom chimique	Numéro CAS	Canada - Substances non domestiques (ACPE)
methanol	67-56-1	Non

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
 Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
 Remplace: 01-03-2018  
 2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

### Canada - réglementant certaines drogues et autres substances:

Nom chimique	Numéro CAS	L'annexe I	L'annexe II	L'annexe III	L'annexe IV	L'annexe V	L'annexe VII	L'annexe VIII
methanol	67-56-1	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Nom chimique	Numéro CAS	Précurseurs de catégorie A	Précurseurs de catégorie B	Précurseurs Exempt	Substances ciblées de classe 1	Substances ciblées de classe 2
methanol	67-56-1	Non	Non	Non	Non	Non

### Canada - LCPE - Liste de contrôle des exportations III annexe:

Nom chimique	Numéro CAS	Partie 1 Substances interdites	Partie 2 Substances soumises à notification ou consentement	Partie 3 Substances Restricted	Liste de contrôle des exportations
methanol	67-56-1	Non	Non	Non	Non

### Canada LCPE - 2015 Gaz à effet de serre (GES) Sous réserve de la déclaration obligatoire:

Nom chimique	Numéro CAS	Canada LCPE - 2015 Gaz à effet de serre (GES) Sous réserve de la déclaration obligatoire
methanol	67-56-1	Non

### Canada - Règlement sur les stupéfiants (C.R.C., c 1041.):

Nom chimique	Numéro CAS	Canada - Règlement sur les stupéfiants (C.R.C., c 1041.)
methanol	67-56-1	Non

### Canada - Ontario - Réduction des substances toxiques - Liste des substances toxiques prioritaires:

Nom chimique	Numéro CAS	Canada - Ontario - Réduction des substances toxiques - Liste des substances toxiques prioritaires
methanol	67-56-1	Non

### Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants:

Nom chimique	Numéro CAS	Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants
methanol	67-56-1	Non

### Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux dans le commerce international:

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505

Nom chimique	Numéro CAS	Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux dans le commerce international .
methanol	67-56-1	Non

### (Nations Unies) - Protocole de Kyoto - Convention sur les changements climatiques - Gaz à effet de serre (GES):

Nom chimique	Numéro CAS	(Nations Unies) - Protocole de Kyoto - Convention sur les changements climatiques - Gaz à effet de serre (GES)
methanol	67-56-1	Non

### Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone:

Nom chimique	Numéro CAS	Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
methanol	67-56-1	Non

### Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.:

Nom chimique	Numéro CAS	Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.
methanol	67-56-1	Non

### 16 Autres information

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 11-12-2019  
Numéro de révision: 3  
Motif de la révision: Updated EU Distributor Information

**Désistement:** LA SOCIÉTÉ RESTEK FOURNIT LES PRÉSENTES DESCRIPTIONS, DONNÉES ET INFORMATIONS EN TOUTE BONNE FOI MAIS NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME RESPONSABLE DE LEUR COMPRÉHENSION ET DE LEUR PRÉCISION. ELLES SONT FOURNIES SEULEMENT POUR AIDER L'UTILISATEUR. ÉTANT DONNÉ QUE BEAUCOUP DE PARAMÈTRES PEUVENT AFFECTER LE TRAITEMENT OU L'APPLICATION/USAGE, LA SOCIÉTÉ RESTEK RECOMMANDE À L'UTILISATEUR DE PROCÉDER À UN TEST POUR DÉTERMINER SI LE PRODUIT CONVIENT À L'APPLICATION À LAQUELLE IL EST DESTINÉ. AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE, EXPLICITE OU IMPLICITE, ET NOTAMMENT SON ADÉQUATION À UNE APPLICATION PARTICULIÈRE, N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS, LES DONNÉES OU INFORMATIONS FOURNIES. EN AUCUN CAS

# Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 32024  
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 12-11-2019  
Remplace: 01-03-2018  
2 Letter ISO country code/language code: CA/FR

## **Solution-étalon de pesticides organo-halogénés EPA 505**

---

LES DESCRIPTIONS, DONNÉES OU INFORMATIONS FOURNIES NE POURRAIENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME UNE PARTIE DE NOS TERMES ET CONDITIONS DE VENTE. LES DESCRIPTIONS, DONNÉES ET INFORMATIONS CI-JOINTES SONT GRATUITES. RESTEK N'ASSUME AUCUNE OBLIGATION NI RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, DONNÉES ET INFORMATIONS, TOUTES ETANT DONNÉES ET ACCEPTÉES SOUS VOTRE RESPONSABILITÉ.